

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 59

présenté par

M. Cordier, M. Cinieri, M. Breton, M. Bourgeaux, M. Brigand, M. Ray, M. Bony, M. Ciotti,
M. Bazin, Mme Bonnivard, Mme Anthoine, Mme D'Intorni, M. Taite, Mme Tabarot, M. Descoeur
et M. Kamardine

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 35, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.